

La plateforme MISSIONS : présentation

La plateforme MISSIONS est composée de 4 onglets qui, une fois remplis, contribueront à générer l'ordre de mission.

Ces 4 onglets sont les suivants :

- La Demande
- La Notification
- La Ventilation
- La Formation des Equipes

Ces onglets doivent être renseignés le plus précisément possible afin de générer les droits à remboursement de frais au plus juste.

-La Demande :

Cet onglet reprend des données d'ordre administratif et budgétaire :

-Demande d'autorisation

-Identification de la mission

- Nom du responsable et des missionnaires (collaborateurs)
- Dates début et fin, du ou des séjours
- Nombre de jours

-Coût budgétaire prévisionnel global de la demande : Il découle de l'ensemble des demandes de moyens formulé.

-La Notification

Cet onglet permet à la Direction des études de notifier la demande aux responsables de mission, après examen et corrections si besoin des différents éléments la composant.

Cet onglet est ensuite consultable par les responsables de mission et la Direction des études.

-La Ventilation

Cet onglet a une vocation de présentation de la répartition budgétaire des crédits alloués à la mission. Le responsable de mission peut directement venir réallouer des crédits entre les différents postes de la mission, tout en restant dans l'enveloppe globale de crédits budgétaires notifiés.

- La Formation des Equipes

Cet onglet préfigure l'ordre de mission qui sera validé in fine par la Direction des études en vue du remboursement de frais.

-Cet onglet reprend d'une part certaines données saisies dans l'onglet « La Demande » (responsable de mission, les collaborateurs..)

-D'autre part, il doit être renseigné avant la mission, validé par le responsable de mission et envoyé automatiquement à la Direction des études.

Celle-ci mettra à jour l'OM éventuellement après la mission, selon demande du responsable de mission.

Révision #22

Créé 2024-01-18 10:31:18 EET par Étienne Lemarignier

Mis à jour 2024-08-26 08:55:44 EEST par Étienne Lemarignier